

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Archives

MAIRIE DE ROYAN
13 FEV 1965
COMMUNIER

VILLE de ROYAN

Séance du 10 février 1965

OBJET :

Avance de fonds à
l'Office du Tourisme
à valoir sur
l'exercice 1965

Le dix février mil neuf cent soixante cinq, à 18 h 30 le Conseil Municipal de Royan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 6 février 1965.

65014

ETAIENT PRESENTS : MM. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUS-SEAU, LANOUE, MOUCHOT, GUILLAUD, BISCAYE, MONGRAND, FLAHAUT, FONTANILLE, REIX, BERLAND, ETCHEBER, FOUCHE, BOUCHET, GALLAND, LANUSSE, GACHET.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. ETCHEBER ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

L'office du Tourisme a du prendre des engagements et il conviendrait pour ne pas entraver son fonctionnement de lui accorder une avance de fonds à valoir sur la dotation qui sera inscrite au budget primitif de 1965 et dont le montant sera égal à celui de 1964.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la demande présentée par l'Office du Tourisme

DECIDE

- de verser à l'Office du Tourisme un acompte de 50 000 francs à valoir sur les crédits qui seront mis à sa disposition lors du vote du budget primitif communal pour l'exercice 1965.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



APPROUVÉ

ROCHEFORT-s/MER, le 17 FEV. 1965
Le Sous-Préfet.

[Signature]



[Signature]